



Été 2015 : une embellie de la fréquentation touristique

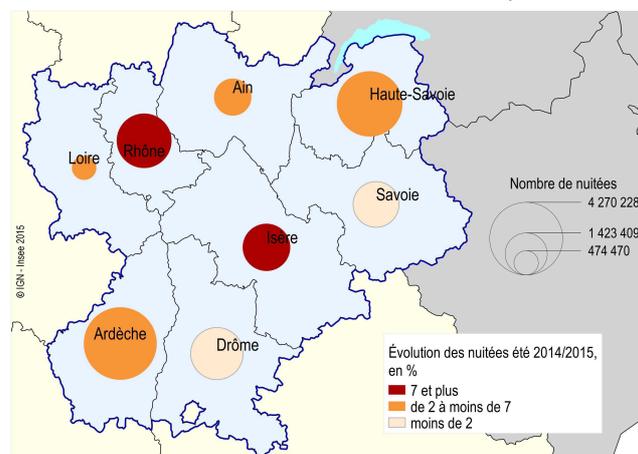
Après une saison estivale 2014 en repli, la fréquentation touristique en Rhône-Alpes repart à la hausse en 2015 (+ 5,3 %), aussi bien dans les campings que dans les hôtels. Dans les campings, la fréquentation augmente tous les mois de la saison sauf en juin, alors que la fréquentation des hôtels progresse tous les mois, plus particulièrement en mai et juillet. La hausse de la fréquentation dans les campings est à mettre au compte des nuitées françaises tandis que dans les hôtels, ce sont surtout les nuitées étrangères qui progressent.

Christine Bois

La région Rhône-Alpes a enregistré 17,4 millions de nuitées pour la saison d'été 2015 en hôtel et en camping, soit une évolution de + 5,3 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse globale permet de retrouver un volume de nuitées supérieur à celui de l'année 2013, une très bonne année. Cette embellie est plus prononcée qu'au niveau national (+ 3 %). Le mois de mai en particulier, qui bénéficie de quatre périodes de jours fériés et d'une météo très favorable, enregistre une très forte croissance des nuitées (+ 25 % dans les campings, + 10 % dans les hôtels). La part des nuitées étrangères baisse en Rhône-Alpes (- 0,9 point), mais c'est également le cas au niveau national (- 0,7 point).

1 Tous les départements profitent de l'embellie

Ensemble des nuitées saison été 2015, en Rhône-Alpes



Source : Insee-DGE-CRT-CDT

Une saison camping réussie grâce à la clientèle française

Dans les campings, les nuitées comptabilisées en Rhône-Alpes pour la saison d'été 2015 s'élèvent à 9,1 millions. Elles repartent à la hausse (+ 4,4 %), après deux années consécutives de baisse, pour retrouver un niveau supérieur à 2012 (meilleure année de la période 2010-2014).

La fréquentation française contribue très fortement à cette embellie (+ 10,8 %), tandis que celle de la clientèle étrangère continue de baisser (- 4,2 %). La part des nuitées étrangères représente 39 % de la fréquentation ; elle perd 3,6 points par rapport à 2014. Les nuitées néerlandaises contribuent fortement à cette baisse ; en effet, elles représentent 55 % des nuitées étrangères et enregistrent une chute de 9,3 %.

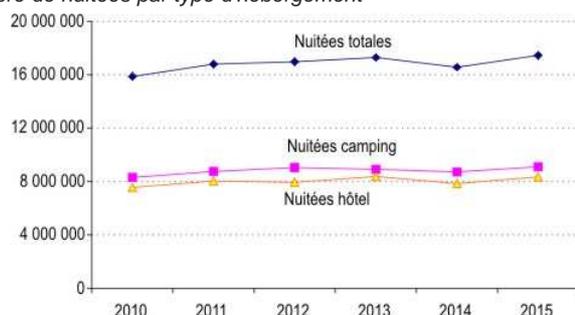
Le mois de juin est le seul mois de la saison à ne pas bénéficier de la hausse globale des nuitées (- 4,4 %).

Sur l'ensemble de la saison, les départements de la Drôme et du Rhône se distinguent en enregistrant une baisse globale des nuitées (respectivement - 1,4 % et - 3,9 %).

Entre 2010 et 2015, les nuitées dans les emplacements équipés sont en constante augmentation. En 2015, la hausse est de + 6,4 %, contre + 3,2 % pour les emplacements nus. Elles représentent aujourd'hui plus du tiers de la fréquentation en camping. L'offre en emplacements nus recule de 1,2 %, celle des équipés progresse de 1,5 %. Le taux d'occupation des emplacements nus s'élève à 31 % (soit une évolution de + 1,3 %), et celui des équipés à 54 % (+ 2 %).

2 Fréquentation touristique estivale record depuis 2010

Nombre de nuitées par type d'hébergement



Source : Insee-DGE-CRT-CDT

Une saison hôtelière en hausse grâce aux étrangers

Dans les hôtels, les nuitées comptabilisées pour la saison d'été 2015 s'élèvent à 8,3 millions. Elles augmentent (+ 6,4 %), après une année 2014 défavorable (- 6,2 %). La part de la clientèle étrangère représente 27 % des nuitées (1,8 point de plus qu'en 2014) et la clientèle d'affaires 42 % (+ 2 points). La fréquentation étrangère a progressé fortement (+ 15 % de nuitées), la fréquentation française dans une proportion moindre (+ 3,5 % de nuitées supplémentaires).

La fréquentation des hôtels dans les départements rhônalpins est en hausse globale pour toute la saison, sauf pour le département de la Savoie (- 1,9 %). Seuls les mois de juin et juillet sont en évolution positive dans ce département. Le sud de la région et le Rhône bénéficient de la plus forte amélioration (Ardèche : + 14,3 %, Drôme : + 10,4 % et Rhône : + 11,2 %).

Depuis 2010, l'offre de chambres continue de se développer (+ 0,5 % pour 2015), en particulier dans les hôtels de chaînes (+ 4,4 %) et de luxe (+ 3 %), au détriment des hôtels indépendants (- 2,1 %).

3 Cinq départements sur huit bénéficient d'une hausse dans les deux secteurs

Évolution de la fréquentation touristique par département

	Campings		Hôtels (septembre provisoire)	
	Nuitées été 2015	Évolution été 2014/2015 (en %)	Nuitées été 2015	Évolution été 2014/2015 (en %)
Ain	518 069	11,2	601 519	2,1
Ardèche	3 871 891	5,0	398 338	14,3
Drôme	1 540 476	- 1,4	660 715	10,4
Isère	784 909	10,6	1 028 306	5,7
Loire	125 443	13,9	354 984	4,4
Rhône	181 035	- 3,9	2 232 266	11,2
Savoie	695 823	7,1	997 231	- 1,9
Haute-Savoie	1 386 458	2,9	2 073 901	5,3
Rhône-Alpes	9 104 101	4,4	8 347 260	6,4

Source : Insee-DGE-CRT-CDT

4 Baisse des nuitées étrangères dans l'hôtellerie de plein air

Fréquentation touristique de la clientèle étrangère par département

Départements	Campings			Hôtels (septembre provisoire)		
	Nuitées été 2015	Part de la clientèle en %	Évolution été 2014/2015	Nuitées été 2015	Part de la clientèle en %	Évolution été 2014/2015
Ain	230 324	44,5	5,9	133 004	22,1	- 10,7
Ardèche	1 477 866	38,2	- 5,4	87 353	21,9	12,4
Drôme	676 111	43,9	- 14,8	170 462	25,8	18,0
Isère	329 730	42,0	8,2	241 396	23,5	13,3
Loire	43 897	35,0	32,0	64 415	18,1	26,3
Rhône	79 958	44,2	2,3	628 169	28,1	24,1
Savoie	198 772	28,6	2,6	220 781	22,1	1,1
Haute-Savoie	535 541	38,6	- 1,7	690 620	33,3	17,9
Rhône-Alpes	3 572 200	39,2	- 4,2	2 236 200	26,8	15,0

Source : Insee-DGE-CRT-CDT

Sources

L'étude s'appuie sur deux sources :

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE). Elle est effectuée chaque mois sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles), des hôtels de chaîne et des hôtels non classés. Une extension régionale de l'enquête est financée par le Comité régional du tourisme de Rhône-Alpes (CRT) et les Comités départementaux du tourisme (CDT).

L'enquête sur l'hôtellerie de plein air (campings) est réalisée en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE). Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire métropolitain, auprès des campings classés 1 à 5 étoiles ou non classés. Elle ne concerne que les campings offrant des emplacements ouverts à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements de camping dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne, sont exclus du champ de l'enquête.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficiles des comparaisons temporelles.

Définitions

Une saison d'été couvre la période de mai à septembre.

Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel (ou camping). Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : 2273-3981

©Insee 2015

Pour en savoir plus :

- [Saison d'hiver 2015 : rebond de l'activité hôtelière](#), Insee Flash Rhône-Alpes n° 16, juillet 2015
- [17 milliards d'euros de consommation touristique](#), Insee Flash Rhône-Alpes n° 15, juillet 2015
- [Tourisme - Coup de frein à l'activité touristique](#), Insee Conjoncture Rhône-Alpes n° 5, mai 2015

